

**Amplified hearing assistant
Amplificateur portatif
Tragbarer Höverstärker
Amplificator portatil**



English P1

Français P16

Deutsch S30

Español P44

Voir sur notre site internet si une version plus récente de cette notice d'utilisation est disponible.

www.geemarc.com

SOMMAIRE	16
INTRODUCTION	17
Contenu du LoopHEAR™10	18
DESCRIPTION	19
Général	19
INSTALLATION	22
Batteries	22
UTILISATION	23
Marche/Arrêt – Volume	23
Ajustement tonalité –balance	24
EN CAS DE PROBLEME	25
SECURITE	26
GARANTIE	27
Déclaration de conformité de la FCC	28
REGLES DE RECYCLAGE	29

Félicitations pour l'achat du Geemarc LoopHEAR™10. Le LoopHEAR™10 est un appareil rechargeable d'aide à l'écoute. Il amplifie les conversations ou toute autre source sonore comme la TV, radio ou téléphone.

Il peut aussi être utilisé avec un appareil auditif. Si vous utilisez une boucle magnétique à la place du casque, la caractéristique "bobine- T " du LH10 permet d'être complémentaire à votre appareil.

Note: Assurez vous que votre appareil auditif possède bien la position "T"

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser le Geemarc LH10. Gardez-la soigneusement pour un usage futur.

Contenu du LoopHEAR™10

Au déballage du LH10, vous devez trouver :

- 1 unité LH10
- 1 écouteur stéréo
- 1 Batterie 3.7V Li po rechargeable
- 1 cable micro USB/USB
- 1 Tour de cou (**option**)
- 1 clip de ceinture
- 1 Micro avec attache + cordon 3m (**option**)
- 1 Notice d'utilisation



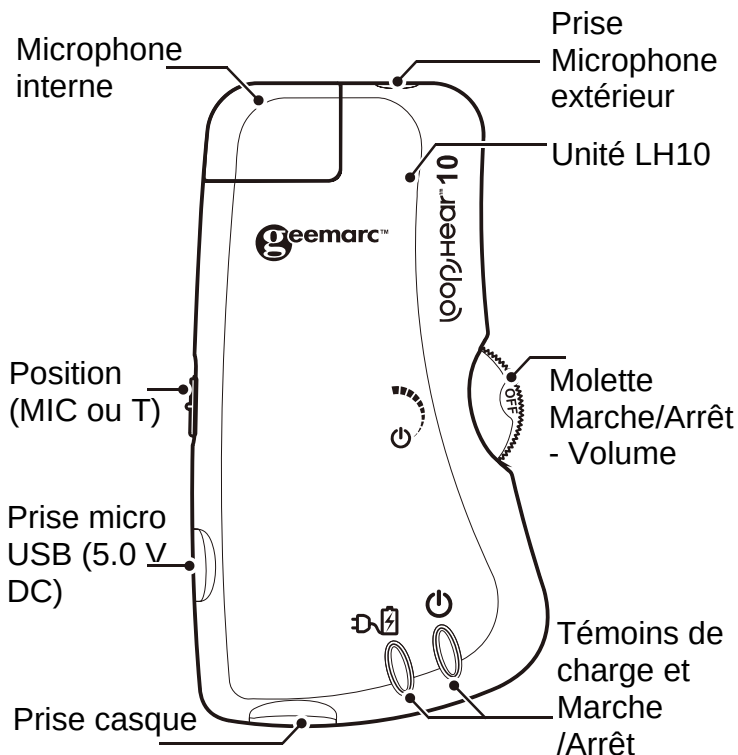
Si vous avez besoin d'aide ou de soutien technique,
consultez notre site Internet: **www.geemarc.com**

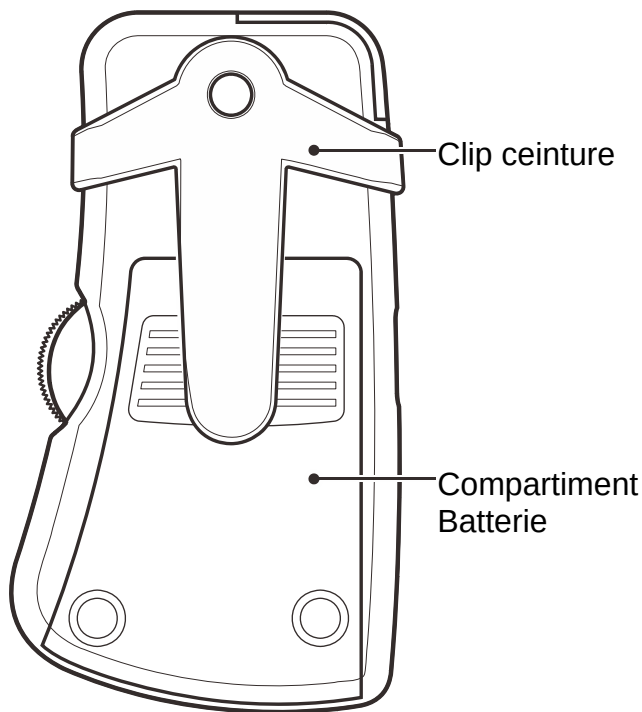
Notre Service Client est disponible par telephone au

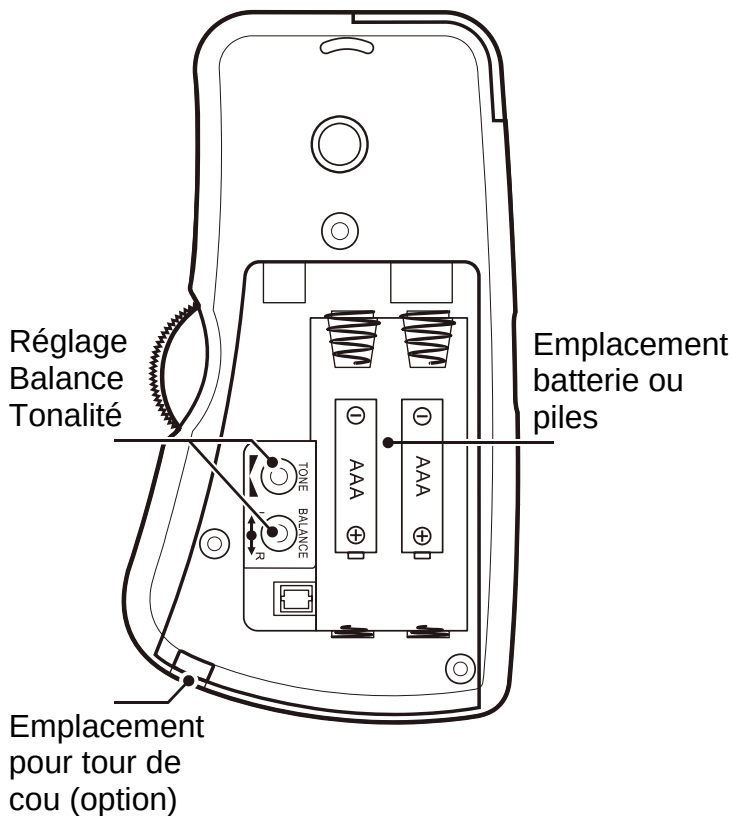
Téléphone +33 (0)3 28 58 75 99

Ou Fax +33 (0)3 28 58 75 76

Général







Batteries

Ouvrez le compartiment batterie situé à l'arrière du LH10, connecter le bloc batterie 3.7V dans le connecteur et refermez.

Vous pouvez aussi utiliser 2 piles standard 1.5V AAA non rechargeables (non fournies) à la place du bloc batterie. Insérez les dans le compartiment en respectant les polarités comme indiqué dans le fond.

En mode Pile, si la LED est rouge en utilisation, veuillez remplacer les piles non rechargeable du LH10 (pas d'indication de voyant rouge si on utilise la batterie)

Pour recharger la batterie, connectez le câble au connecteur micro USB du produit et à l'alimentation USB (PC ou autre).

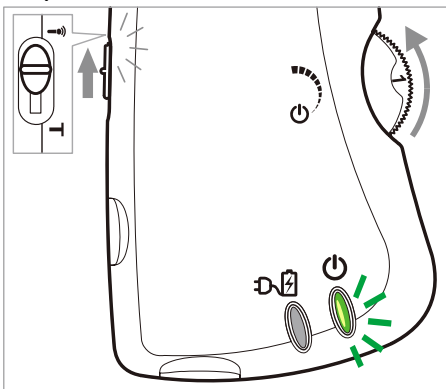
Casque

Connectez le casque dans la prise casque du LH10.

Marche/Arrêt ; Volume

LH10: Assurez-vous de la position du commutateur sur MIC (📡).

Utilisez la molette latérale pour mettre en marche/arrêter l'appareil. En fonctionnement le témoin "ON" doit être vert ; à l'arrêt, ce témoin est éteint. Ajuster le volume (1 à 6) en tournant la molette.



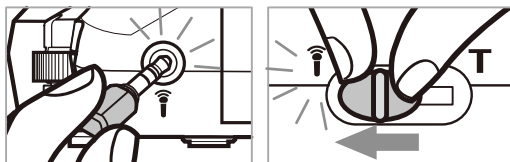
Le LH10 peut aussi être utilisé dans des salles spécialisées équipées de boucles magnétiques (salles de conférence par exemple). Grâce à son système interne "bobine- T ",le LH10 recevra les ondes de la pièce qui seront amplifiées et émises vers le casque.

Basculez simplement le commutateur du LH10 sur la position "T".

Microphone

Le LH10 est équipé d'un microphone interne pouvant capter le son ambiant d'une salle.

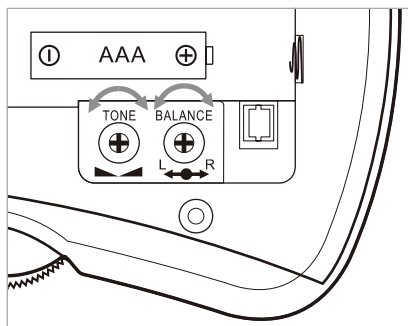
On peut ajouter en option sur le LH10 un micro externe muni d'un câble de 3m pouvant se connecter dans la prise "Mic", ne pas oublier de positionner le commutateur sur "Mic", la fonction "bobine- T " est alors désactivée.



Réglage Tonalité / Balance

Ces réglages peuvent être effectués à l'aide d'un fin tournevis.

Ouvrez le compartiment batterie, ajustez le ou les potentiomètres (en bleu) " ▲ ▼ Balance", " L R Tonalité".



Le témoin Marche/Arrêt est rouge

- Rechargez la batterie, ou remplacer les piles si utilisées.

Vous n'entendez rien

- Vérifiez les connexions
- Augmentez le volume
- les batteries sont peut-être faibles > rechargez.
- Vérifiez la position du commutateur MIC / T suivant ce que vous utilisez.

Pas de charge

- Vérifier la bonne connexion du chargeur
- Essayez avec une autre prise de courant
- Vérifiez la position de la batterie (polarité)

Général

Ne pas ouvrir l'appareil. Contactez votre point de vente en cas de problème.

Evitez de laisser tomber l'appareil.

Ne pas jeter les piles dans un feu ou dans une poubelle, ramenez-les dans un centre de collecte.

Entretien

Si vous désirez nettoyer votre LH10, utilisez un chiffon doux. Les différents produits de nettoyage sont déconseillés, ils risquent d'endommager l'intérieur de l'appareil et ainsi entraîner une défaillance de votre LH10.

Environnement

Ne pas exposer aux rayons directs du soleil.

Ne pas placer l'appareil dans un endroit à forte humidité. (Salle de bains, évier, piscine ... etc.), ni dans un endroit trop chaud (feu).

Respecter les conditions normales de température à savoir entre 5 °C et 45 °C.

En cas d'inutilisation prolongée, il est conseillé de retirer les piles ou la batterie de l'appareil.

Cet appareil est garanti 2 ans pièces et main-d'œuvre. La date d'achat figurant sur le ticket de caisse fera foi. Cette garantie s'exerce sous réserve d'une utilisation normale de l'appareil. Les dommages occasionnés par les surtensions électriques, la foudre ou par un choc sur l'appareil ne peuvent en aucun cas être couverts par la garantie. En cas de problème fonctionnel et avant de nous retourner votre appareil, contactez notre service après vente de : 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 du Lundi au Jeudi et de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 le Vendredi.

TEL. SERVICE APRES VENTE :

03 28 58 75 99

Geemarc Telecom

Parc de l'Etoile

2 rue Galilée

59791 Grande-Synthe Cedex.

La déclaration de conformité peut être consultée sur le site : www.geemarc.com



Ce produit respecte les exigences de compatibilité électromagnétique et de sécurité électrique demandées par la directive européenne RTTE.

Déclaration de conformité de la FCC

FCC CLASSE B

NOTE: Cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de la classe B, en vertu de la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection suffisante contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut dégager de l'énergie de radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du fabricant, provoquer un brouillage préjudiciable aux communications radio.

Il n'existe toutefois aucune garantie qu'un appareil particulier ne sera pas victime du brouillage. Si cet appareil entraîne un brouillage préjudiciable à la réception des émissions radio ou de télévision, identifiable en mettant le terminal hors puis sous tension, il est recommandé à l'utilisateur de tenter de résoudre ce problème au moyen d'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Orienter l'antenne réceptrice différemment ou la changer de place.
- Augmenter la distance séparant l'équipement du récepteur.
- Connecter l'équipement à une prise sur un circuit différent de celui sur lequel est branché le récepteur.
- Obtenir de l'aide auprès du revendeur ou d'un technicien radio / TV expérimenté.

ATTENTION: Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer de brouillage préjudiciable, et (2) Il doit accepter tout brouillage reçu, y compris le brouillage pouvant entraîner un mauvais fonctionnement.

Recommandations pour le recyclage :

La directive DEEE (Déchet d'Équipement Électrique et Électronique) a été mise en place dans le but d'assurer la collecte sélective en vue de la valorisation, réutilisation ou recyclage des produits en fin de vie.

Lorsque votre produit ne fonctionne plus, ne le jetez pas dans votre poubelle ménagère.

Suivez l'une des procédures décrites ci-dessous :

- Déposez les batteries et votre ancien appareil dans un lieu de collecte approprié.
- Ou rapportez votre ancien appareil au magasin ou vous achèterez le nouveau. Il devra l'accepter.

Ainsi, si vous respectez ces instructions vous faites un geste pour l'environnement et vous contribuez à la préservation des ressources naturelles et à la protection de la santé humaine.

Tous les produits électriques et électroniques incluant des batteries doivent être jetés séparément, dans le flux de déchets municipaux par l'intermédiaire des installations de collecte désignés par le gouvernement ou les autorités locales.

CAN ICES-3 (B) / NMB-3 (B)



Pour en savoir plus :
www.quefairedemesdechets.fr



UGLoopHEAR10_EnFrGeSp_V1.1

geemarc™
Telecom SA United Kingdom
5B Swallow Court
Swallowfields
Welwyn Garden City
Hertfordshire, AL7 1SB
For product support:
01707 387602
www.geemarc.com

geemarc™
Telecom SA FRANCE
Parc de l'Etoile
2 rue Galilée
59791 Grande-Synthe Cedex
Tél.service après vente :
03 28 58 75 99
www.geemarc.com